

# La « catastrophe » du Burundi. Mémoire et interrogations

Jean-Pierre Chrétien

Esprit, Mai 2022

**Le Burundi tombait en 1972 dans le piège des représailles racistes. Les massacres de Hutu de 1972 furent un crime, mais aussi une gigantesque occasion manquée de faire prévaloir le droit sur une vengeance instrumentalisée.**



Le 29 avril 2022 marque le cinquantième anniversaire du début de la crise sanglante qui a frappé le Burundi durant plus de deux mois en 1972. Ce qui a longtemps été pudiquement qualifié d'« événements » continue d'hypothéquer la vie politique de ce pays. La population burundaise appelle cette tragédie

*ikiza*, « le grand fléau », « la catastrophe ».

C'est l'occasion de revenir sur ces massacres, trop peu médiatisés à l'époque et de faire le point sur leur déroulement et leur nature. Des enquêtes menées dans ce pays quand cela est devenu vraiment possible, entre 1999 et 2002, et l'ouverture des archives belges et françaises, trente ans après, l'ont permis. Sur la base de ces nouvelles sources, complétant nos dossiers personnels de l'époque, Jean-François Dupaquier et moi-même avons publié *Burundi 1972. Au bord des génocides* (Karthala, 2007). En 2016, plusieurs jeunes chercheurs burundais ont produit des mémoires de licence consacrés à ce qui s'était passé en 1972 dans différentes régions, avec l'aide du Centre d'alerte et de prévention des conflits (CENAP). Sur les débuts de la crise, Novat Nintunze a publié *Burundi 1972. Massacre des Tutsis dans le Sud* (Iwacu, 2019).

La chronologie des faits entre le 29 avril et le 14 juillet 1972 peut se résumer ainsi : d'abord l'attaque d'un mouvement rebelle dans le Sud du pays, menée par des gens qui se qualifient de « Mulélé » et mar-

quée durant plusieurs jours par des massacres de Tutsi, puis une répression militaire brutale de ce mouvement à partir du 30 avril et, très rapidement, une campagne de représailles contre les élites hutu qui s'étend à tout le pays, y compris dans les établissements scolaires, en mai et juin. Ces tueries s'effectuent sous la responsabilité d'autorités militaires, civiles ou autoproclamées, avant de ralentir progressivement, jusqu'à la formation, le 14 juillet, d'un gouvernement d'ouverture, présidé par Albin Nyamoya. Celui-ci marginalise l'équipe extrémiste et se voit chargé de restaurer un semblant de calme dans un pays totalement traumatisé.

Personnellement, j'étais alors à l'université de Lille, mais après quatre ans d'enseignement à Bujumbura (de 1964 à 1968), j'avais effectué une mission de recherches de trois mois, durant l'été 1971, suffisante pour ressentir l'atmosphère politique très lourde qui régnait à Bujumbura. Mais on n'était pas à l'époque des téléphones portables et d'Internet et, en 1972, ma principale source d'information fut la presse belge, rapidement porteuse de nouvelles plus précises que les médias français. *Le Soir de Bruxelles*, en particulier, avait des correspondants sur la rive congolaise du lac Tanganyika, qu'on pouvait lire dès le 5 mai. Mais à partir de la mi-mai, des courriers confidentiels du conseiller culturel de l'ambassade de France, le regretté Jean-Jacques Fort, à qui je tiens à rendre hommage ici, m'ont fait découvrir la situation dans toute son horreur. Je pus, non sans mal, répercuter ces informations, surtout dans *La Croix* dès le 19 mai, puis dans *Le Monde* en juin. Cela étant, il me fallut attendre le mois de juillet

pour que j'apprenne le massacre de dizaines d'étudiants que j'avais connus à l'École normale supérieure de Bujumbura.

Nos enquêtes de 1999-2002 ont bien montré qu'étaient visés des fonctionnaires, des militaires, des commerçants, mais aussi des étudiants et même des élèves du secondaire, bref tous les ressortissants de « l'ethnie » hutu qui semblaient réussir socialement. Cette chasse aux sorcières se solda par des exécutions extrajudiciaires massives. L'enquête menée à Gitega en 2001 par le regretté Pierre-Claver Sendegeya, un artiste bien connu, rescapé de cette purge, est accablante, puisque ce centre urbain n'avait pratiquement connu aucune rébellion, sinon des rumeurs.

## Tueries

Les interrogations sont donc multiples. La première concerne l'organisation de la rébellion initiale et ses responsables. Le pouvoir de Bujumbura a parlé successivement de complot « royaliste », puis « impérialiste » et enfin « tribaliste ». On saura plus tard que, dès le 30 avril, l'ancien roi Ntare V, livré par l'Ouganda le 30 mars précédent, est exécuté à Gitega. La presse occidentale n'évoque cette rébellion qu'au début de mai, d'après des nouvelles venues de Tanzanie et du Zaïre. C'est seulement trois semaines plus tard que ces tueries, en même temps que les représailles anti-hutu qui se sont déchaînées depuis le début du mois, sont décrites dans les médias.

Nos enquêtes de 1999-2002 dans le Sud ont permis de clarifier le déroulement des

faits. Dans la soirée du samedi 29 avril, des groupes armés venus de la région de Kigoma, en Tanzanie, attaquent les bourgades du sud du littoral du lac Tanganyika (Nyanza-Lac et Rumonge), massacrant systématiquement, à coup de machette, des familles tutsi, s'en prenant aussi aux Hutu qui refusent de les suivre. Ils se présentent comme « Mulélé », selon le modèle des rébellions du Congo des années 1960. Ils repartent dès le mercredi 3 mai, mais ils ont été rejoints par des habitants de la plaine riveraine du lac, « l'Imbo ».

Les témoignages recueillis, livrés par des Hutu, des Tutsi et des Européens présents dans la région, concordent sur un point : ces rebelles voulaient « exterminer » les Tutsi en fonction de leur origine, disant que ceux-ci étaient des étrangers originaires d'Égypte, mais ils s'en prenaient aussi à toute personne aux traits physiques supposés tutsi. Ce mépris de la vie des Burundais, même hutu, reflète sans doute, soit l'origine étrangère d'une partie des rebelles, soit la situation particulière des habitants de l'Imbo, qui se considéraient comme des Hutu plus purs que ceux des montagnes. C'est ainsi que ces massacres vont se poursuivre durant une semaine au Sud, vers Makamba et surtout sur les hauteurs de Vugizo, où les rebelles avaient planté leur drapeau. Notre enquête a montré aussi que ce mouvement, même s'il a recueilli l'adhésion d'habitants de l'Imbo, n'a pas été spontané, pointant du doigt des réseaux commerciaux et politiques locaux et aussi le rôle de militants hutu installés à Dar-es-Salaam et à Kigoma, qui avaient fui le Burundi après les crises antérieures (1965 et 1969), et qui étaient inspirés par une idéologie marxiste

anti-impérialiste.

Par ailleurs, des actions sporadiques sont mentionnées, notamment à Bujumbura dans la soirée du 29 avril. Au total, de source missionnaire, le nombre des victimes aurait dépassé le millier. Mais, par-delà cette froide statistique, la panique en milieu tutsi, nourrie par le souvenir des situations analogues antérieures et les récits d'horreurs qui filtrèrent dans les jours suivants, va faciliter l'exploitation, sans commune mesure, que vont en faire les promoteurs de la persécution des Hutu à travers tout le pays durant deux mois.

## Répression généralisée

Une deuxième interrogation porte sur la nature du pouvoir qui, à Bujumbura, couvre ces tueries, alors que le gouvernement avait été renvoyé dès le matin du 29 avril. Le pouvoir en place à Bujumbura se réduit alors au président Michel Micombero. Seul Arthémon Simbananiye garde le portefeuille des Affaires étrangères (à partir du 12 mai). Or l'entreprise d'éradication des élites hutu, qui a commencé à Bujumbura dès 30 avril, contre des ministres et des hauts fonctionnaires hutu, se répand très vite dans les provinces, placées sous des gouverneurs militaires. Le tableau livré par les enquêtes de 1999-2002 est celui de la multiplication d'arrestations, suivies d'exécutions, dans des contextes apparemment anarchiques, sous la houlette d'autorités très variées selon les communes : officiers de la police judiciaire, administrateurs communaux, responsables locaux du parti Upro-na et de ses organisations intégrées (notam-

ment de la Jeunesse révolutionnaire Rwagasore [JRR]), militaires, etc.

Deux témoignages recueillis à Gitega sont significatifs. D'abord, celui d'un ancien fonctionnaire tutsi : « *En 1972, toute autorité administrative, du gouverneur au commissaire, du procureur au magistrat, du fonctionnaire au planton, tout le monde tuait.* » Ensuite, celui d'un enseignant hutu rescapé : « *Qui arrêtait les gens ? Cette tâche était confiée aux militaires, à l'administration provinciale, communale ou locale ; elle était confiée aux jeunes gens de la JRR, mais aussi à des comités locaux constitués par des gens choisis parmi les civils, fonctionnaires ou pas, mais aussi choisis parmi les gens de l'Église connus pour leur virulence ou pour leur esprit divisionniste.* » A contrario, quand des chefs d'établissement scolaire burundais ont résisté aux provocations, leurs élèves ont été protégés, comme au Collège du Saint-Esprit de Bujumbura et au séminaire de Kanyosha.

D'une manière générale, tout se passe comme si, au sommet, une cellule dirigeante opaque couvrait une répression généralisée, capable de jouer de toutes les autorités. Les gens ne croyaient pas en un tel déchaînement : au début, Hutu et Tutsi combattaient ensemble les rebelles. En fait, quand le président Micombero renvoie son gouvernement, il est dans une impasse, tant face aux menaces de la rébellion du Sud qui, d'après plusieurs témoignages, semblent bien avoir été éventées, mais aussi face à l'impopularité croissante de son entourage extrémiste depuis le procès des opposants tutsi en 1971. Sans tomber dans des délires conspirationnistes, nous avons observé que ce réseau extrémiste dit « groupe

de Bururi », dont la tête pensante était Arthémon Simbananiye, a trouvé l'occasion inespérée de neutraliser par la terreur toutes les oppositions.

## Le climat de guerre froide

Une autre interrogation porte sur les positions internationales des puissances actives au Burundi depuis son indépendance : la Belgique, la France, mais aussi les États-Unis et l'URSS en cette période de guerre froide.

L'ouverture des archives diplomatiques belges et françaises nous a permis de mieux cerner ces positions. Le contraste est flagrant entre Bruxelles et Paris. Le 19 mai, le Premier ministre belge Gaston Eyskens stigmatise ce qui n'était pas une « *lutte tribale* », mais un « *véritable génocide* ». Il fait ainsi écho à l'émotion des deux cent cinquante coopérants belges sur place. L'indignation n'était pas moindre chez les cent trente coopérants français, mais le décalage resta permanent entre les réactions officielles des deux pays. Pourtant, le 24 mai, l'ambassadeur français lui-même envoie un long rapport accablant qui confirme les constats de son homologue belge : « *Jusqu'à quand s'exercerait le génocide des Hutus à Bujumbura ?* », écrit-il d'emblée. Plus loin il insiste : « *Il y a urgence... face à cette folie sanguinaire.* » Il faut attendre le 31 mai pour que le gouvernement se dise « *ému par les événements* ». L'ambassadeur belge avait été appelé pour consultation à Bruxelles le 23 mai, l'ambassadeur français le 20 juin. La gestion de ce dossier à Paris relève, non du ministre des Affaires

étrangères Maurice Schumann, mais du secrétaire aux Affaires africaines Jacques Foccart. Celui-ci reçoit Arthémon Simbananiye le 19 juin. La réponse aux demandes de celui-ci semble avoir été attentiste, mais les archives sont peu bavardes sur l'aspect militaire. Elles montrent en tout cas un mélange d'opportunisme bienveillant, pour éviter, dit-on, que le Burundi ne bascule dans le giron chinois, et de cynisme, sur la base d'une lecture ethniste de la situation, comme plus tard dans le cas rwandais.

Cependant, dans le climat de guerre froide, il ne fallait pas oublier les politiques de ses deux grands protagonistes, les États-Unis et l'URSS. Il faudrait travailler dans les fonds d'archives de la CIA et du KGB de l'époque. L'ambassadeur américain Thomas Melady a publié des souvenirs qui le montrent très proche de Micombero. De 1969 à 1972, son ambassade abrite un gros poisson de la CIA en Afrique, John Stockwell. Quelle était sa mission au Burundi ? L'énigmatique renvoi du gouvernement le 29 avril, faisant suite à la constitution, en octobre 1971, d'un Conseil suprême de la Révolution, composé d'officiers, ne traduit-il pas, chez Micombero, de plus en plus isolé, un projet de pouvoir militaire à la sud-américaine et qu'auraient soutenu les États-Unis, inquiets des contacts du Burundi avec le monde communiste ?

Du côté du monde communiste, il y a aussi des interrogations. La Chine, en phase de rupture avec l'URSS et de rapprochement avec les États-Unis, apparaît comme proche du pouvoir de Bujumbura. Mais le rôle de l'URSS et de l'Europe de l'Est dans la rébellion initiale, enracinée dans des camps de la

« ligne de front » contre l'Afrique du Sud en Tanzanie, reste aussi une énigme.

## Le Rwanda en miroir

Cela étant, notre propos prioritaire a été et demeure le souci de comprendre les logiques locales mises en œuvre dans cette tragédie. De ce point de vue, que vaut la comparaison avec ce qui se passera au Rwanda en 1994, les deux situations étant souvent présentées en miroir, autour d'un duel hutu/tutsi ?

Les ressemblances sociales et culturelles entre les deux pays et les propagandes forgées autour d'un antagonisme présenté comme racial ont favorisée une mise en scène binaire, censée tout expliquer. On renvoie dos à dos, comme naturels, les crimes de chacune des deux « ethnies ». C'est ce qui rend si souvent difficile d'expliquer le parcours spécifique du Burundi à des observateurs polarisés sur le Rwanda. Au lieu de ce diptyque quasi intemporel, il faut suivre l'histoire de chacun de ces deux pays voisins, qui présentent autant de différences que d'analogies. Il s'agit moins d'une analogie que d'une contagion entretenue par un mélange de peurs et d'ambitions politiques.

Le tournant se situe en 1963-1964, avec des massacres de Tutsi au Rwanda, qui ont conduit alors beaucoup d'observateurs à parler de génocide, et ensuite avec l'irruption au Burundi de ce syndrome en octobre 1965 en province de Muramvya, dans le prolongement d'un coup d'État mené par des militaires hutu à Bujumbura. Le Burundi s'est ensuite crispé sur des positions ethnistes, ab-

sentées à l'Indépendance, mais portées par les couches aisées de la société, comme le remarqua avec beaucoup de lucidité le ministre hutu de l'Information Martin Ndayahoze en 1968. Le pouvoir de Bujumbura fut de plus en plus contrôlé par des extrémistes tutsi. C'est ainsi que l'idéologie raciale, qui s'était d'abord cristallisée au Rwanda, gagna le Burundi. Le pays tomba en 1972 dans le piège des représailles racistes. Les massacres de Hutu de 1972 furent un crime, mais aussi une impardonnable faute politique, une gigantesque occasion manquée de faire prévaloir le droit sur une vengeance instrumentalisée.

## Deux projets génocidaires

Un débat s'est instauré depuis 1972 sur le nombre des victimes. À partir de témoignages missionnaires de l'époque, le chiffre de 80 000 pour la répression du Sud a été souvent avancé. Il faut ajouter toutes les victimes des représailles généralisées et sélectives : on a évoqué le chiffre de 200 000, voire de 300 000 au total. Jean-François Dupaquier estime que ce total serait d'environ 120 000. Mais, par-delà l'énormité de ces chiffres, pour une population totale de 3,5 millions d'habitants, le vrai débat porte sur la qualification de ces massacres de masse. S'agit-il d'un « génocide », terme employé à l'époque par des observateurs et officialisé par le pouvoir actuel à Bujumbura ? On a vu que le gouvernement belge a employé ce terme dès le 19 mai 1972. Les quotidiens belges et français l'emploient également à partir des 21-25 mai. Cela répondait au constat du caractère massif des tueries, de leur déroulement arbitraire, loin du théâtre

de la rébellion du Sud, et surtout à leur aspect systématique, puisqu'elles ciblaient partout les élites hutu. En ce qui me concerne, j'employais ce terme dès le 19 mai dans les colonnes de *La Croix*, en fonction du courrier que je venais de recevoir de Bujumbura et dont j'ai parlé plus haut. Mais dès cette époque, je faisais état de la complexité d'une situation qui pouvait laisser croire à un conflit « interethnique » aux yeux d'un public mal informé. Je parlais donc de « *génocides* ». Les massacres de Tutsi (y compris des femmes et des enfants) dans le Sud (que nous avons pu documenter dans nos enquêtes de 2001) s'inscrivaient aussi dans l'histoire d'un racisme, celui que le Rwanda avait connu depuis la veille de son indépendance. La chasse aux élites hutu en mai-juin 1972 révélait le recours à une logique identique, même si, au passage, des Tutsi furent aussi liquidés, comme l'ancien ministre de l'Éducation Amédée Kabugugu et de nombreux autres. Le Burundi était confronté dès lors à deux extrémismes, fascinés par un racialisme partagé et par le recours à des tueries de masse présentées comme « légitimes ». On retrouvera cette configuration entre 1993 et 2003.

En 2018, le président de la République Pierre Nkurunziza avait institué une Commission Vérité et réconciliation (CVR) sur le modèle de la commission sud-africaine du même nom. Au terme d'un travail considérable, elle a rendu un rapport de plusieurs milliers de pages qui « reconnaît » un « *génocide contre les Hutu* » en 1972. Dans notre ouvrage de 2007, Jean-François Dupaquier et moi-même nous sommes efforcés de sou-

ligner la complexité de la situation. Le titre rappelle que les Burundais ont été touchés par deux projets génocidaires : l'extermination de toute une partie de la catégorie hutu et, auparavant, l'extermination des Tutsi si l'insurrection l'avait emporté. Concernant les massacres de Tutsi, la CVR parle rapidement de « *crimes contre l'humanité* ». Elle ne fournit aucune précision sur le projet politique de cette « République de Vugizo ». Ce silence reflète le ressentiment des orphelins hutu de 1972, aujourd'hui dans les allées du pouvoir. Mais ne traduit-il pas aussi un calcul politique, qui consiste à instrumentaliser une haine « ethnique » en méconnaissant la spécificité historique du Burundi, où pourrait justement s'enraciner une vraie réconciliation ? C'est ce dont l'accord d'Arusha de 2000 était porteur.